

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF33

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 39 SEXIES B

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article introduit au Sénat, qui étend au stockage de l'énergie photovoltaïque le champ du crédit d'impôt en faveur de l'investissement productif en outre-mer.

La question posée, légitime, suppose une analyse préalable exhaustive afin d'éviter les difficultés constatées par le passé et que ne paraît pas en mesure de résoudre le dispositif proposé.